



## LETTRE OUVERTE – MISE EN DEMEURE

### POLITIQUE DE GESTION DU RSA DANS LE VAUCLUSE.

« Faire des économies sur les plus vulnérables, ça suffit ! »

Courrier LRAR n° 87001418219765N

A l'attention de Madame la Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse

Copie à :

Mesdames et Messieurs les Elus départementaux.

Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le 13 juin 2026.

Madame la Présidente,

Depuis 2024, le Conseil départemental du Vaucluse a fait le choix politique d'un durcissement progressif de la gestion du RSA : multiplication des contrôles, convocations systématiques, exigences administratives accrues, logique de suspicion permanente et recours de plus en plus fréquent aux radiations. Notre département a servi de terrain d'expérimentation à une orientation aujourd'hui reprise à l'échelle nationale dans le cadre de la loi pour le plein-emploi, avec des dispositifs renforçant les contraintes, les contrôles et les sanctions successives envers les allocataires. Le résultat de cette politique a fait scandale au niveau national : le Vaucluse est, en France, le département où le nombre d'usagers du RSA a diminué le plus ces dernières années.

Votre gestion du Revenu de Solidarité Active s'est transformé depuis 2024 en un outil de contrôle, de suspicion et de sanction. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 15 622 bénéficiaires fin 2022 contre 10 588 fin 2025, soit une chute de 32,2 % ; 93,5 millions d'euros de dépenses en 2023 contre 76,3 millions en 2025, soit -18,33 % ; 52 122 pièces justificatives traitées en 2023 contre 82 520 en 2025, soit +52 %.

Sous couvert de contrôle, « d'accompagnement renforcé » et d'économies budgétaires, votre collectivité multiplie les dispositifs de sanctions, de suspensions et de radiations qui frappent directement les personnes les plus précaires de notre département.

Nous considérons que ces orientations constituent une attaque grave contre les droits fondamentaux et une mise en danger des usagers du service public social.

Le RSA n'est pas la variable d'ajustement des politiques budgétaires, c'est un droit vital pour des milliers de vauclusiens, où 1 habitant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté selon l'INSEE, un taux record en PACA. Les réclamations liées au RSA figurent désormais parmi les premiers motifs de contestation des usagers à la CAF 84. Les services, de plus en plus engorgés, profitent à de moins en moins d'usagers. Les fonds publics, au lieu de bénéficier aux populations, servent à faire tourner des usines à gaz aux frais de fonctionnement démesurés sans aucun bénéfice pour les usagers.

Comment justifier qu'un département déjà frappé par la précarité choisisse d'affaiblir encore davantage les plus vulnérables plutôt que de les soutenir ?

Le RSA a été conçu comme un droit inconditionnel pour garantir des moyens d'existence dignes et favoriser l'insertion. Aujourd'hui, il est devenu un parcours du combattant où la radiation remplace l'accompagnement et où la complexité administrative étouffe la solidarité.

Les agents, eux aussi, sont pris dans cette dérive : surcharge de travail, perte de sens, pression hiérarchique, souffrance éthique. Cette politique abîme autant les allocataires que celles et ceux qui servent le public. On ne lutte pas contre la pauvreté en effaçant les pauvres des statistiques, ni en humiliant les précaires pour économiser sur leur dos.

De plus, dans un département de Vaucluse où l'enjeu de la sécurité publique inquiète des pans entiers de la population, nous sommes consternés de constater que votre politique jette des milliers de travailleurs et travailleuses précaires dans le dénuement absolu. De plus le Conseil Départemental œuvre au bénéfice du patronat de l'économie informelle qui exploite la précarité massive des populations des travailleuses et travailleurs privés d'emploi vauclusiens.

Nous refusons la politique punitive, répressive, culpabilisatrice, contraignante envers les usagers que sous-tend la gestion du Conseil Départemental du Vaucluse en matière d'insertion et notamment dans la gestion du RSA. Le Vaucluse n'a pas besoin d'un tri social, mais d'une politique transparente, respectueuse du droit et fidèle à l'esprit originel du RSA : protéger, accompagner, insérer. Nous nous battons pour une politique visant l'insertion, mettant en avant les droits des usagers et ayant comme principe primordial la protection des populations et le maintien de la dignité humaine. Ces principes ne sont pas négociables.

Dans le même temps, les travailleurs sociaux, les agents territoriaux et les professionnels du service public départemental sont placés dans des conditions de travail de plus en plus dégradées :

- **surcharge de dossiers ;**
- **manque criant de moyens humains ;**
- **pression administrative et injonctions de résultats ;**
- **perte de sens des missions sociales ;**
- **impossibilité matérielle d'assurer un accompagnement digne et efficace des publics en difficulté.**

**Nous resterons mobilisés des deux côtés du guichet pour défendre un service public respectueux des droits et des personnes, et pour faire vivre une mobilisation toujours plus forte face aux dérives que nous dénonçons. Par la présente, nous vous mettons solennellement en demeure :**

- **de mettre fin aux politiques de sanctions et de radiations massives ;**
- **de garantir le respect effectif des droits des allocataires ;**
- **de renforcer immédiatement les moyens humains et matériels des services sociaux départementaux ;**
- **de cesser les politiques de gestion purement budgétaires qui détruisent l'accompagnement social ;**
- **d'ouvrir sans délai un dialogue avec les représentants syndicaux, les agents et les associations de défense des précaires.**

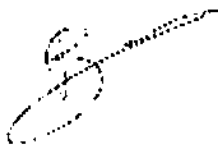
Le RSA est un pilier de justice sociale, pas une ligne comptable. Le fragiliser, c'est mettre à genoux tout un territoire. Nous resterons mobilisés, aux côtés des allocataires et des agents, pour défendre la justice sociale, la dignité et le service public.

À défaut de réponse et de mesures concrètes, nous prendrons toutes les initiatives nécessaires pour dénoncer publiquement cette situation et défendre les droits des allocataires, des agents et des usagers du service public.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre détermination collective.

**Comité National des Travailleurs  
Privés d'Emploi et Précaires CGT**

Secrétaire Générale  
Alexis BORDES



**Coordination Syndicale  
Départementale des Services  
Publics**

Coordinatrice  
Madeleine Sambati



**Syndicat CGT des personnels du  
Département du Vaucluse**

Secrétaire Générale  
Amandine LAUGIER



**Fédération CGT Service Public**

Secrétaire Générale  
Natacha POMMET



**Union Départementale des  
syndicats CGT du Vaucluse**

Secrétaire Générale  
Laurence De Villele



**Syndicat CGT CAF 84**

Secrétaire Générale  
Andréa Ortiz



**Fédération CGT des Organismes  
Sociaux**

Secrétaire Générale  
Cécile VELASQUEZ



**Union Locale des syndicats CGT  
d'Avignon**

Secrétaire Général  
Carlos Acha-Moreton



**Syndicat CGT France Travail PACA**

Secrétaire Général  
Pierre Athenour

